



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Madame la Ministre
de la Santé
Luxembourg

Luxembourg, le 04 AVR. 2022

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

SCL: PET 1977 – 534 / sp

Objet : Pétition n° 1977 – Pour que l'endométriose soit reconnue comme une maladie handicapante et une affection à longue durée.

Madame la Ministre,

Au cours de sa réunion du 19 janvier 2022, la Commission des Pétitions de la Chambre des Députés a exprimé le souhait de connaître la prise de position de Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale sur la pétition sous rubrique (*cf. lettre en annexe de Monsieur le Président de la Chambre des Députés du 1^{er} février 2022*).

Or, Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale vient de m'informer que la pétition relève également de votre compétence.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Aussi vous prierais-je de bien vouloir vous concerter et de me faire parvenir votre prise de position commune dans le délai d'un mois, conformément à l'article 165 (9) du Règlement de la Chambre des Députés, afin que je puisse la continuer à la commission parlementaire susmentionnée.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Marc Hansen

Transmis pour information à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement



Marc Hansen